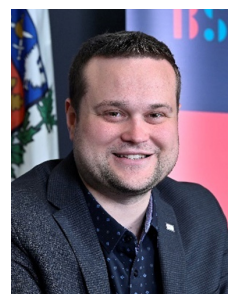


L'INFORMATEUR

Journal municipal de Baie-Saint-Paul

MOT DU MAIRE



La saison automnale a été particulièrement chargée à Baie-Saint-Paul. Plusieurs événements et activités se sont déroulés. Malgré la grande couverture de presse, je ne peux passer sous silence l'inauguration de l'Aréna Luc-et-Marie-Claude qui fut un succès sur toute la ligne. La journée a débuté par le dévoilement de l'œuvre *S'élaner* de l'artiste Hélène Rochette, suivie de la coupure de ruban officielle. Puis, ce fut la mise au jeu protocolaire du match amical en compagnie des dignitaires, dont M. Luc Bradet et Mme Marie-Claude Savard-Gagnon; leur présence a été appréciée et chaudement applaudie.

Plus de mille spectateurs ont eu la chance d'assister au match inaugural et voir évoluer notamment David Desharnais, Alexandre Daigle, Derrick Brassard, Maxime Talbot, Bruno Gervais, ainsi que la préférée du public, la gardienne de but Ann-Renée Desbiens. L'équipe de Hyundai J-R Thibault a remporté les honneurs. Je profite de l'occasion pour remercier une fois de plus M. Sébastien Thibault, président de la campagne de collecte de fonds et son équipe de plus de quatre-vingts bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette journée mémorable.

Pendant l'automne, en plus des participations à titre de panelliste et conférencier à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à la conférence *Adaptation future 2023* portant sur la communication des besoins et solutions touchant à l'adaptation aux changements climatiques au Québec, Conservation de la Nature Canada est devenu un nouveau partenaire dans la protection de l'environnement du secteur de la plage et la batture au boisé du Quai, où l'organisme a annoncé la protection de 200 hectares pour assurer le maintien à long terme de sa biodiversité.

J'ai aussi remis une plaque souvenir au Club FADOQ pour leur cinquantième anniversaire, inauguré notre nouvel observatoire astronomique, participé à la célébration du 25^e anniversaire du Centre d'archives régional de Charlevoix ainsi que l'Halloween avec les tous petits! Tout cela en poursuivant mon travail auprès des instances politiques et de l'appareil gouvernemental, pour recevoir l'aide financière et accélérer le rétablissement à la suite des inondations. Je me réjouis de voir l'état d'avancement de la digue, du mur de protection de la rue Ménard, du mur Ouest de la rivière du Gouffre et des travaux de nettoyage des berges qui avancent rapidement.

Je vous invite à lire la suite de l'Informateur qui présente une revue de nos activités automnales et vous donne rendez-vous le 12 décembre prochain, à la séance du budget 2024. Ne manquez pas le numéro du 19 décembre de l'Informateur où paraîtra le budget 2024 ainsi que la rétrospective de l'année 2023.

Le Maire

Michaël Pilote

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



J'aimerais revenir sur le bilan présenté le 1er novembre, six mois après les inondations de mai 2023, puisqu'il a évolué depuis. Je veux aussi préciser que, malgré la somme de travail additionnel occasionné par les inondations, nous réalisons les activités prévues au calendrier 2023.

Des mandats ont été octroyés pour des études sur les murs Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste afin de réaliser des travaux majeurs de consolidation à long terme. Ces travaux seront admissibles au programme PRAFI du gouvernement du Québec à hauteur de 75 %. Les travaux avancent bien.

Les travaux temporaires d'enrochement de la digue sont presque terminés. L'enrochement a rapidement été fait dans l'ancien site du mur de la rue Ménard dans le but de sécuriser le secteur et assurer l'étanchéité du mur. Nous avons pu constater que l'enrochement a bien joué son rôle lors des fortes pluies du 8 octobre. D'autres travaux temporaires sont en cours pour consolider le mur Ouest de la rivière du Gouffre. Un mandat a été octroyé pour le nettoyage des berges de la rivière du Gouffre; les travaux ont débuté le 2 novembre dernier et se termineront avant l'hiver.

Nous avons également mis en place de nouvelles actions liées à notre plan d'intervention en mesure d'urgence. Dès l'annonce de fortes pluies, le comité de mesures d'urgence se mobilise en mode vigie. Des employés des services sécurité-incendies et des travaux publics vont sur le terrain pour surveiller l'état de la situation et pour assurer la sécurité de tous. Selon les prévisions météorologiques, différentes interventions sont réalisées. Pour les pluies du 8 octobre dernier, des sacs de sable ont été placés dans certains lieux plus critiques, le long de la rivière du Gouffre. Cela a donné de bons résultats. Malgré la quantité de pluie tombée, le mur a bien répondu, ce qui nous encourage pour la suite. Les travaux d'immunisation de certaines résidences ont débuté sur la rue Saint-Joseph; on voit que les travaux avancent et c'est encourageant.

Finalement, en ce qui concerne le fonds d'aide aux sinistrés issus de la levée de fonds supervisée par le centre communautaire Pro-Santé, l'analyse des demandes avancent et les certificats cadeaux seront bientôt distribués par la Ville.

Aménagement et urbanisme

Nous avons entamé l'élaboration d'un Plan d'aménagement des milieux de vie bâtis en zone inondable avec l'organisme *Vivre en ville* en octobre dernier. Cette planification prend en compte une multitude de préoccupations telles que la sécurité et la santé publique, la protection des milieux habités, l'adaptation aux changements climatiques et la mise en valeur du patrimoine bâti. Nous voulons faire les bons choix afin de proposer des scénarios durables qui permettront une meilleure résilience face aux inondations.



MEC : NOUVEAU SERVICE POUR LES SINISTRÉS

Plusieurs sinistrés, devant l'ampleur des travaux, n'ont pas l'énergie d'entreprendre les rénovations et vont faire le choix d'une démolition volontaire. Toutefois, dans le contexte actuel, il peut y avoir des personnes intéressées à acheter une résidence sinistrée, la rénover pour l'habiter. Cette alternative permet à la fois de conserver un bâtiment patrimonial et un logement avec cachet situé au centre-ville, à proximité de tous les services. Pour faciliter la rencontre d'un vendeur et d'un acheteur, (un individu ou un entrepreneur), le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) offre maintenant le **MEC** qui met en contact un acheteur potentiel avec un vendeur d'une propriété sinistrée. **Il faut contacter Laurie au (418) 435-2850, poste 1 ou 4 ou par courriel : sarl@omhbsp.com**

En résumé

La situation à Baie-Saint-Paul se présente comme suit :

- 274 immeubles ont été touchés, dont 63 sur la rue Saint-Joseph;
- 217 sont inscrits au ministère de la Sécurité publique (MSP);
- 152 ont reçu leur certificat de dommage;

- 115 permis ont été délivrés, incluant 6 permis de démolition;
- 18 demandes de permis sont en attente;
- 16 demandes de permis de démolition sont en analyse.

À ce jour, la Ville a dû déboursier 3,84 M\$ en frais divers, dont 774 000 \$, directement à sa charge.

Le gouvernement du Québec a confirmé une subvention de 1,126 M\$ dans le cadre du programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI).

Le montant résiduel de 2,336 M\$ est admissible au programme de subvention à raison de 75 %.

La Ville de Baie-Saint-Paul attend les résultats des études en cours qui présenteront les investissements à prévoir selon les meilleurs scénarios pour sécuriser le secteur à long terme.

Gilles Gagnon



Directeur général

DÉLÉGATION D'ARCACHON À BAIE-SAINT-PAUL

Cette année, c'était à notre tour de recevoir! Une délégation de dignitaires d'Arcachon était parmi nous en septembre. Parmi les intérêts exprimés, soulignons le développement durable et le tourisme durable, le logement locatif de courte et longue durées, l'abordabilité et l'accessibilité au logement, les événements tels Le Festif!, Cuisine, Cinéma et Confidences ainsi que la médecine de ruralité. C'est ainsi que plusieurs intervenants sont venus présenter leurs activités et façons de faire qui les rendent uniques.

Un accueil civique a eu lieu au Musée d'art contemporain en compagnie de Madame Gabrielle Bouchard, directrice générale, ainsi que des élus du Conseil de Ville de Baie-Saint-Paul. Madame Bouchard a présenté l'exposition en cours soulignant le 100^e anniversaire de naissance de Jean-Paul Riopelle, Un lieu de mémoire : Contextes d'existence.

La visite du centre-ville à pied en passant par la Maison René-Richard, la rue Saint-Jean-Baptiste, Maison Mère, le boisé du Quai et le pavillon du Saint-Laurent les ont charmés.



Gilles Gagnon, Garton Duchesne, Annie Bouchard, Yves Boily, directeur général et élus de la Ville de Baie-Saint-Paul; Yves Foulon, maire d'Arcachon, Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul, Bernard Lummeaux, maire adjoint à la culture, Claire Marescot, maire adjoint à l'urbanisme, commerce et animations d'Arcachon, Jean-François Ménard et Xavier Bessone de la Ville et Gabrielle Boucard, directrice générale du MAC.



SERVICE DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE

État d'avancement des travaux de remise en état des immeubles situés sur la rue Saint-Joseph

Le Service d'Aide à la Rénovation Patrimoniale- SARP

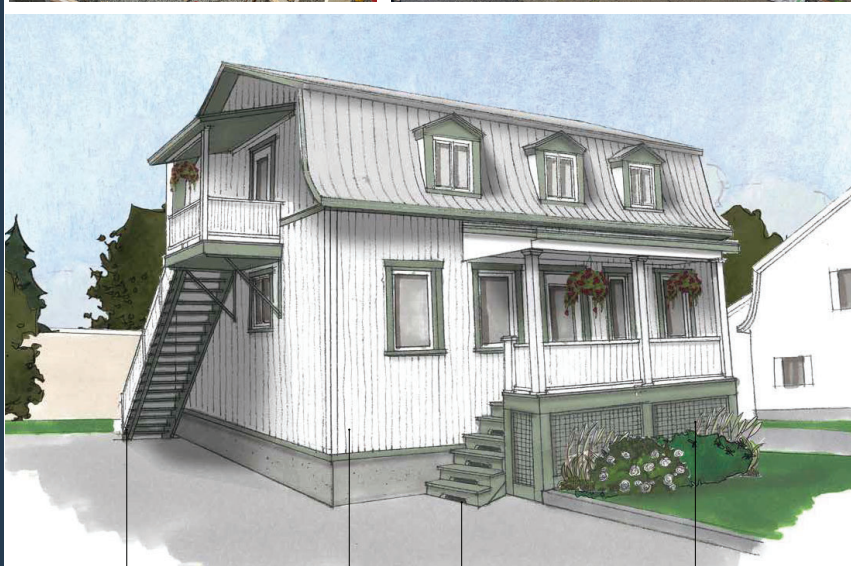
Plus de 6 mois déjà depuis les inondations du 1^{er} mai dernier, événement qui a fait bien des dégâts sur de nombreuses propriétés du quartier Saint-Joseph notamment. Outre le soutien financier du ministère de la Sécurité publique (MSP), la Ville offre gratuitement le service du SARP à tous les sinistrés qui en font la demande. Il s'agit d'un service d'accompagnement, de conseils et recommandations quant aux interventions de restauration et rénovation à effectuer à la suite du sinistre.

Vous avez pu constater au cours des dernières semaines que plusieurs maisons de la rue Saint-Joseph ont été levées afin de permettre la construction de nouvelles fondations d'une hauteur supérieure aux précédentes. L'objectif étant de protéger ces immeubles de dommages éventuels advenant un autre épisode d'inondation. Pour ces travaux, certains propriétaires pourront bénéficier d'une aide financière à l'immunisation, par le ministère de la Sécurité publique (MSP) et qui couvrira jusqu'à 90 % des frais admissibles.

Notez que toutes les propriétés inondées ne sont pas éligibles à ce programme. Les propriétaires intéressés doivent donc contacter leur agent au MSP afin de s'informer. Pour tous les autres propriétaires de la rue Saint-Joseph qui souhaiteraient immuniser leur maison, mais qui ne sont pas admissibles à cette aide financière du MSP, sachez que la Ville travaille actuellement sur des études et analyses dont l'objectif est d'assurer une meilleure résilience du quartier face aux inondations. Dans cette optique, nous espérons que les résultats des études nous permettront d'être en mesure de mettre en place un programme d'aide à l'immunisation des bâtiments.

D'ici là, voici quelques immeubles en cours d'immunisation pour lesquels la Ville a offert l'assistance du SARP. Vous constaterez que malgré l'élévation des maisons, les esquisses réalisées par le SARP, démontrent qu'il y a moyen de conserver leur beau cachet.

Le 65 Saint-Joseph



Escalier de l'étage prolongé.
Surhaussement de la fondation recouverte par le nouveau revêtement de bois (planches pleines longueurs).
Escalier encastré (tout ou en partie) selon l'espace disponible. Le nombre de marches et de contremarches peut varier selon la hauteur finale.
Nouveau treillis en bois décoratif et aménagement paysager.

*L'escalier devrait longer la maison, le débord de la toiture principale le protégera également en partie.

Le 109 rue Saint-Joseph



Revêtement
Poser le nouveau revêtement sur une partie de la nouvelle fondation (section de fondation apparente, environ 2 pieds). Poser également une planche de départ de couleur rouge.

Galerie
Surhaussement de la galerie nécessitant un garde-corps. Les poteaux métalliques

Porte
Nouvelle porte en bois ou en aluminium de couleur rouge.

Le 121 rue Saint-Joseph



Nouvelle fondation de couleur rouge comme la brique.

Nouveau revêtement de brique descendant jusqu'au seuil de la porte. Puisque la brique est peinte, nous suggérons de peindre également la nouvelle brique pour une harmonisation des finis.

Nouvelle galerie en bois avec des escaliers de part et d'autre.

Dans la mesure du possible, intégrer de la verdure en façade avant.

INAUGURATION DE L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE

En octobre dernier, Michaël Pilote, maire, et le président du Club d'astronomie de Charlevoix, Monsieur Hugues Lacombe, inauguraient le nouvel observatoire astronomique de Baie-Saint-Paul.

L'Observatoire est un projet conjoint de la Ville de Baie-Saint-Paul et du Club d'astronomie de Charlevoix; ce dernier en assure l'opération et l'animation. La Ville est propriétaire de l'Observatoire alors que les télescopes appartiennent au Club. Il s'agit d'un projet de 100 000 \$ financé à 70 % par la Ville et à 30 % par le Club.

Quelques activités publiques y ont été tenues depuis, dont l'observation d'une éclipse annulaire partielle du Soleil. **Le Club d'astronomie de Charlevoix animera une première soirée publique d'observation des étoiles le mardi 21 novembre à 19 h.** Si la météo n'est pas favorable, l'activité sera reportée au lendemain.

À propos du club d'astronomie de Charlevoix

Le Club d'astronomie de Charlevoix vient de célébrer son cinquième anniversaire plus tôt cette année; ses membres proviennent de tout Charlevoix. Le Conseil d'administration est composé de Messieurs Hugues Lacombe, président, François Boucher, vice-président et secrétaire, Sylvain Beaudry, trésorier, Richard Poisson, directeur de l'Observatoire, André Piché, administrateur et Marc Desjardins, administrateur.

Depuis 2017, le Club offre gratuitement au public des « soirées étoilées », d'avril à octobre, dans le cadre de la programmation annuelle du service des loisirs et de la culture de Baie-Saint-Paul. Ces « soirées étoilées » se tiendront désormais à l'Observatoire.

Le Club présente une série de conférences gratuites à la bibliothèque René-Richard; la prochaine au calendrier est prévue le 29 novembre 2023, 19 h et portera sur les étoiles filantes.

Pour information ou pour devenir membre du Club d'astronomie de Charlevoix, contactez M. Hugues Lacombe, président Tél. : 418-435-2321; cellulaire : 418-454-4219 ou par courriel lacombeastro@yahoo.ca .



Monsieur Hugues Lacombe, président du club d'astronomie de Charlevoix, dans l'observatoire avec le télescope utilisé pour les observations.

Crédits photos: Donald Lavoie

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ensemble vers un 4^e plan de développement durable à Baie-Saint-Paul

Dans le cadre de DTI-ODD

Malgré les inondations qui ont retardé notre démarche d'élaboration de notre plan de développement durable, nous avançons bien et nous serons en mesure de l'adopter en janvier 2024.

Voici un résumé des étapes franchies et celles à venir avant l'adoption du plan de développement durable par le Conseil en 2024.

Rappel des étapes franchies

- Mars 2023 Dépôt du diagnostic DD et du bilan du plan DD 2018-2022;
- Avril 2023 Tenue de 4 ateliers de cocréation et d'une activité avec l'École Forget.

Résultats : 937 actions proposées

- 852 actions par la centaine de participants (citoyens et parties prenantes) à l'un ou l'autre des 4 ateliers de cocréation;
- 85 actions ont été suggérées par 10 participants à un sondage en ligne.

Plan DD - Méthodologie

Un premier plan préliminaire a été élaboré grâce à la grande participation de l'équipe EDS de l'Université Laval. Voici les étapes franchies :

- Compilation et analyse des actions par l'équipe de l'Institut EDS;
- Classement des actions par enjeux et objectifs;
- Regroupement par catégories d'actions pour déterminer les priorités des citoyens et des parties prenantes.

Une fois l'ensemble des actions recensées et classées, nous avons formé un comité ad hoc composé de membres provenant du comité de suivi du développement durable soit : Diane Harvey, Neal Maillet-Haydock, de Julie Campeau et Luce-Ann Tremblay. Nous avons tenu deux séances de travail (le 31 août et le 7 septembre, de 9 h à 12 h) animées par Jason Fournier, de l'Institut EDS.

Plan DD - ateliers du comité Adhoc

Lors des ateliers de travail, le comité a pris connaissance des résultats des priorités d'actions identifiées par les citoyens et les parties prenantes. Par la suite, il a identifié les actions et reformulé les priorités, en tenant compte des critères de priorisation suivants :

- Actions pouvant être réalisées d'ici 2030
- Actions réalistes et réalisables localement, dans les champs de compétences de la Ville
- Actions cohérentes avec les ressources humaines, financières et techniques disponibles.

Après les deux ateliers de travail, le comité s'est entendu sur une version du plan d'action DD préliminaire. Cette version préliminaire a été transmise à tous les membres du comité de développement durable, aux membres élus et à tous les employés pour commentaires.

La suite

D'ici la fin de novembre, nous aurons validé le plan d'action final. Nous travaillerons ensuite sur les indicateurs de suivi et le plan de mise en œuvre. Finalement, à l'hiver 2024, le Conseil de ville sera en mesure de l'adopter.

SÉCURITÉ INCENDIE



Félix Boisvert-Lemay et Jean-Michel Tremblay, pompiers responsables des visites résidentielles

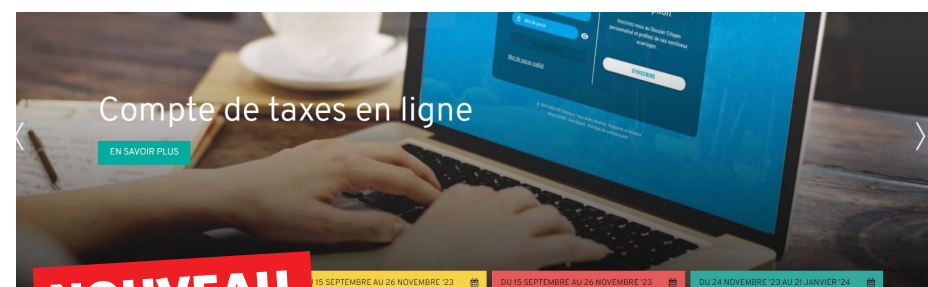
Prévention résidentielle

L'équipe du service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul est maintenant responsable des visites de prévention des résidences privées sur tout le territoire de la MRC de Charlevoix, à la suite d'une aide financière gouvernementale reliée à une entente intermunicipale.

Les pompiers Félix Boisvert-Lemay et Jean-Michel Tremblay effectueront annuellement 1 500 visites dans des résidences et logements privés de la MRC de Charlevoix : 800 visites sont prévues sur le territoire de Baie-Saint-Paul. Les 700 autres sont réparties entre les cinq autres municipalités. Ces visites sont commencées et se dérouleront pour les 5 prochaines années.

Avant que les pompiers ne se rendent à votre résidence, vous recevrez une lettre vous avisant au moins deux semaines à l'avance. Un formulaire d'auto-inspection adapté pour chacune des municipalités a également été mis à la disposition des citoyens. Vous pouvez le consulter ici: <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/securite-incendie/formulaires-dauto-verification/>

Il est important de préciser que les pompiers ne remettent pas de constat d'infraction durant les visites. Toutefois, ils effectuent un suivi si jamais ils constatent des situations non conformes.



COMpte DE TAXES EN LIGNE

Nous avons reçu beaucoup de demandes pour l'ajout de ce service de la part de nos citoyens. C'est désormais chose faite, les propriétaires peuvent maintenant consulter leur compte de taxes et planifier les paiements à venir.

Voici l'information que l'on peut avoir en avec ce nouveau service :

- Compte de taxes de l'année;
- Échéancier prévu des paiements;
- Évaluation foncière;
- Compte de taxes d'ajustement (à partir de janvier 2023);
- Solde du compte de taxes.

Pour vous inscrire : baiesaintpaul.com/compte-de-taxes-en-ligne



Trousse d'urgence

En mesure d'urgence, le citoyen doit pouvoir faire face aux premières 72 heures. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir. C'est pourquoi nous vous recommandons d'avoir en tout temps à la maison votre trousse d'urgence contenant ces articles :



- Eau potable – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable – provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles – piles de rechange
- Lampe de poche – piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précautions :

- Sifflet – pour signaler votre présence aux secouristes
- Masques antipoussières – pour filtrer l'air contaminé

Ces articles essentiels permettront à vous et à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.

On nous prévoit un hiver froid avec beaucoup de tempêtes. Nous vous recommandons donc aussi une **Trousse d'urgence pour votre automobile**. Pour en savoir plus, consultez notre site Internet <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/securite/securite-civile/trousse-durgence>

Temps froid et risques d'incendie

L'arrivée du temps froid est un rappel que l'hiver est à nos portes. Lors de votre préparation hivernale, n'oubliez pas les mesures de sécurité habituelles :

- Ramonage de vos cheminées;
- Inspection de vos appareils de chauffage avant utilisation;
- Vérification de vos extincteurs (emplacement, manomètre, état général, date de changement de la poudre);
- Nettoyage et dégagement adéquat autour de vos plinthes et appareillages électriques;
- Rangement des bonbonnes de propane (20 lb) à l'extérieur des bâtiments;
- Vérification et changement de piles de vos avertisseurs de fumée et/ou monoxyde de carbone.

Nous demeurons toujours disponibles pour répondre à vos questions.

NOMMINATIONS



Monsieur Lucas Deschênes

M. Lucas Deschênes a été embauché à titre de journalier et de préposé au déneigement aux travaux publics. Son entrée en poste s'est effectuée le 2 octobre 2023. M. Deschênes détient un diplôme d'études collégiales en administration.

Il s'est démarqué par son expérience, sa grande polyvalence et sa capacité à travailler sous pression.

Mme Josiane Vézina

Mme Josiane Vézina a été embauchée à titre d'animatrice en loisirs à la Ville de Baie-Saint-Paul. Son entrée en fonction s'est effectuée le 16 juin 2023. Mme Vézina détient un diplôme d'études collégiales en éducation à l'enfance ainsi que de l'expérience en tant que monitrice de camp de jour à la Ville. Elle a été bénévole auprès de plusieurs organismes afin de planifier et superviser des événements liés au secteur jeunesse. Elle s'est démarquée par sa capacité d'organisation, son efficacité, son leadership et son autonomie.



REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Votre opinion compte!

Nous commençons les démarches pour la refonte de notre site Internet pour l'année 2024. Notre projet vise à organiser et consolider la diffusion d'information de la Ville tout en facilitant nos communications avec nos citoyens, entreprises et visiteurs par des moyens technologiques modernes.



Pour bien répondre à vos besoins d'information, nous vous demandons de remplir un court sondage. Cette étape est importante puisque nous voulons répondre à vos besoins d'information. Voici le lien pour répondre en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/PQPV2LC>

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous procurer une copie papier à l'Hôtel de Ville.



Trois espaces à explorer : Cette année, le Marché de Noël de Baie-Saint-Paul propose une expérience unique à travers trois espaces distincts.

- 1. Au parvis de l'église,** découvrez le charme du Village des Exposants, plongé dans une ambiance traditionnelle charlevoisienne avec ses charmantes cabanes décorées. Profitez des animations, des pits à feu pour vous réchauffer ainsi que des kiosques de nourriture et de boissons.
- 2. Au Carrefour culturel Paul-Médéric, l'Espace Intérieur,** profitez d'une offre d'exposants enrichie, dans une ambiance musicale et familiale, avec des espaces de bricolages et de lecture de contes populaires.
- 3. L'Espace Bonne Franquette, près du parc du Presbytère,** offrira une expérience ludique à toute la famille: hockey bottine, kiosque de nourriture, buvette et des espaces feu pour vous réchauffer.

Divertissements traditionnels : Tout au long de l'événement, les visiteurs pourront profiter de spectacles de musique, de danse et de contes qui ajouteront une touche magique à la visite au Marché de Noël de Baie-Saint-Paul.

Cadeaux uniques et locaux : En famille ou entre amis, les visiteurs auront la chance de découvrir une grande variété de produits par plus de 50 exposants. Le Marché de Noël est le lieu idéal pour dénicher des trésors artisanaux et des délices gourmands dans une ambiance féérique.

Horaire : jeudi et vendredi : de 15 h à 20 h; samedi et dimanche : de 11 h à 16 h



La Ville de Baie-Saint-Paul a renouvelé son partenariat avec l'Association des gens d'affaires pour offrir la 14^e édition de son célèbre Marché de Noël. Du 1^{er} au 10 décembre 2023, la magie des fêtes enveloppera la ville et transformera le centre-ville en un lieu féérique où plus de 50 exposants issus des métiers d'art, de l'artisanat, de la culture, de l'agroalimentaire et bien plus vous attendront pour une expérience inoubliable.

De plus, Illumine Baie-Saint-Paul sera de retour pour la deuxième année consécutive afin d'illuminer le centre-ville grâce à des projections d'arts numériques avant-gardistes créées par des artistes d'ici.